

CHEZ LES MOINES DISCIPLES DU SEIGNEUR BOUDDHA

Edmond Pezet, 1975, Inédit, Archives SAM

Bangkok, Thaïlande, ville et pays de monastères et de moines. Êtes-vous touriste? Faites ce que rarement font les touristes: soyez dans la rue avant l'aube; c'est encore le calme de la fin de la nuit. Crâne rasé, pieds nus, enveloppé dans sa toge jaune ou ocre, son récipient à aumônes serré dans le creux du bras droit contre sa poitrine, un moine longe le trottoir. Loin derrière lui, un autre. De loin en loin, dans l'embrasement d'une porte, à un coin de rue, quelqu'un semble l'attendre. Il s'approche, s'arrête, de la main gauche découvre le récipient, s'incline un peu: entre deux saluts mains jointes, sans un mot, on pose doucement dans son récipient, et sans le toucher, une ration de riz blanc tout chaud, des aliments tout préparés dans un sachet de plastique, un fruit, une fleur, une fleur liée à des bâtonnets d'encens: tout s'est passé dans le plus grand silence, comme en une liturgie.

A mesure que le jour se lève, les toges jaunes se font de plus en plus nombreuses, et les donateurs de plus en plus rapprochés. La rue devient de plus en plus animée; les toges jaunes se raréfient, puis disparaissent.

Ainsi, le Seigneur Bouddha l'établit, il y a vingt-cinq siècles. La communauté des disciples moines est confiée à la communauté des disciples non moines, des « maîtres de maison », en totale dépendance, livrés à leur bonne volonté, à la merci de leur piété, de leur fidélité.

Sans la communauté des « maîtres de maison », pas de communauté de ceux qui « ont laissé la maison » : c'est elle qui la fait naître, exister, subsister. Que s'affadisse la fidélité de la première, la seconde ne peut que dépérir et s'éteindre. Et elle ne disparaîtrait pas seule: ce serait en même temps la fin de la communauté entière des disciples du Bouddha, moines et non moines. Deux communautés en symbiose, mutuellement indispensables l'une l'autre, liées pour leur survie à leur fidélité à ce que voulut le Maître. Au cœur de la communauté des disciples, il faut, non pas des moines, isolés, mais la communauté monastique des véritables disciples, témoin de la Voie spirituelle vécue dans toute sa rigueur, radicalement, dans la plénitude de son sens et de ses exigences.

Cela ne signifie pas que le disciple non moine ne serait pas lui aussi appelé à être, et ne pourrait pas être, un véritable disciple du Maître. Mais il n'en reste pas moins vrai que c'est la communauté des moines qui perpétue à la lettre ce que vécut le Maître avec sa première communauté; et c'est celle-ci, le modèle des origines, qui reste définitivement normative. Comment pourrait-il cesser d'en être ainsi?

A la communauté des maîtres de maison le soin des affaires de ce monde: les tâches de la famille, de la cité, de l'aménagement de la terre, du développement social et économique; à eux les responsabilités de l'organisation harmonieuse des communautés humaines. Ce rôle ne doit pas être usurpé par les moines: ce serait un genre de cléricisme. Et si un moine se croyait appelé à jouer un rôle de meneur sur le terrain de l'action elle-même, en cas de défaillance des maîtres de maison, on n'aurait pas à invoquer des fonctions de suppléance: la solution toute simple et naturelle serait de laisser, même pour un temps seulement, la profession de vie monastique. Ainsi le plus grand Roi de Thaïlande au siècle passé, après une vingtaine d'années de vie monastique très féconde, devenu héritier du trône, quitta la robe jaune pour prendre la tête du pays.

Que le moine, aussi longtemps qu'il fait profession d'être moine, ce qui se manifeste en portant l'habit, soit fidèle aux responsabilités propres de la communauté monastique: être témoin

et ferment de vie spirituelle selon la Voie tracée par le Maître.

De tous les soucis « mondains » (ce n'est pas péjoratif), la communauté monastique est libérée, et doit se considérer comme telle; pour les quatre indispensables « supports » matériels de la vie: toit, vêtement, nourriture, soins médicaux, elle a été invitée à faire remise de soi totale à la bonne volonté de la communauté des disciples maîtres de maison. Vraiment à leur merci, elle a fait abandon en leurs mains de toute préoccupation à ce sujet.

Ne rien attendre, désirer, espérer, regretter; ne rien se croire dû; ne rien manifester, ni préférences, ni satisfaction, ni insatisfaction, ni gratitude; celle-ci doit être intérieure, permanente (quoi qu'il arrive, comme l'enseignait François à frère Léon), universelle, « illimitée » (non particularisée) ; aller devant soi, « répandant la bienveillance » sur l'universalité des « êtres vivants », des plus proches aux plus éloignés de cet univers et de tous les autres possibles ; bienveillance en extension, sans préférences, sans discriminations ; et que pourrait-il préjuger, lui, de la valeur réelle des actes de ses bienfaiteurs quotidiens? Cela relève des motivations intérieures: et là chacun est le père de son propre jugement, et le fils de sa propre sentence.

Le maître de maison connaît la règle du moine: il ne va jamais s'enquérir de ce qu'il préfère, ou désire, ni ensuite lui demander s'il est satisfait. Il choisit pour lui ce qu'il juge convenable, et selon ses propres disponibilités. Le moine prend avec respect et va son chemin : il utilise ce qu'il faut pour le jour présent, sans faire de réserves pour le lendemain. A midi sonnant, le temps de manger est clos jusqu'à l'aube du jour suivant : ce qui reste inutilisé est abandonné à qui se présente pour le prendre.

Lorsqu'une communauté de maîtres de maison, groupe de familles, hameau, village, veut avoir près d'elle sa communauté monastique, elle va prier quelques moines d'une autre communauté de venir habiter chez elle, leur donne un terrain, leur construit les « cellules nécessaires ». Elle sait qu'elle s'engage par le fait même à assurer les "quatre choses nécessaires »

Depuis quelque temps, dans les églises chrétiennes locales, en pays bouddhiste, on manifeste le souhait de voir naître des communautés monastiques chrétiennes qui revivraient, dans l'Évangile du Christ, quelque chose de l'héritage spirituel des nations. Mais quand on est porté par une longue habitude d'organiser selon les modèles, et de juger selon les critères empruntés aux Églises mères d'Occident, ou ne tarde pas à se heurter à de multiples difficultés théoriques et pratiques.

Les moines bouddhistes s'interdisent tout travail productif, rentable. Spontanément, nous allons le leur reprocher. Une telle conception de la vie monastique ne nous paraît plus à sa place dans le monde moderne : il faut être utile, faire quelque chose, gagner sa vie (cf. St. Paul). Il peut y avoir bien des façons de la gagner: produire ce qu'on consomme, par exemple, et se contenter de sa propre production, autant que possible. Ce serait peut-être là une solution de simplicité et d'humilité, et en même temps de pauvreté, sans être à charge à la collectivité. Ce ne serait pas sans signification, bien que l'on perde ainsi toutes ces précieuses valeurs d'abandon de soi à la merci des autres, de solidarité totale avec la communauté humaine dont on fait partie, solidarité à son insécurité naturelle (pensons aux années de mauvaises récoltes, de calamités collectives). Et pour les soins médicaux, pourquoi ne pas se contenter des moyens de bord, comme les gens, spécialement en nos temps de médecine chère accessible seulement à des privilégiés, surtout en pays « en voie de développement ». Accepter l'insécurité collective, être comme les gens, ni mieux, ni plus mal... D'ailleurs, sauf en cas de grand malheur, ils sont plutôt mieux que la moyenne, mais sans dépasser la mesure, du moins parmi les populations rurales, où l'on est généralement à l'abri des riches bienfaiteurs, bien intentions peut-être, mais aussi parfois pensant racheter par leurs somptueuses largesses pieuses leurs méfaits sociaux combien plus

considérables. Sur ce point aussi, c'est en pays « en développement » qu'on risque de rencontrer les situations les plus monstrueuses.

En nos temps de sous-emploi, seraient-elles bien indiquées des « industries de pointe » monastiques livrant sur le marché déjà surchargé de la consommation, des tonnages considérables de produits fins, grâce à de petites usines automatisées, fonctionnant parfaitement, avec une petite main d'œuvre, d'une association de célibataires, sans charges familiales? S'il s'agissait de produits de grande nécessité, que personne d'autre ne pourrait ni ne voudrait produire, on pourrait admettre un rôle de suppléance pour un temps de lancement; mais entrer délibérément dans la concurrence commerciale! De plus, certains produits relèvent de ce que les bouddhistes appellent les « professions déplorables » (« négatives », par exemple : boissons alcoolisées ou métiers en contradiction avec l'idéal de non-violence, incompatibles avec la vie spirituelle, car celle-ci est à base de paix, de bienveillance, de communion avec l'universalité des êtres, en leur transparence spirituelle, image – icône – ressemblance, discernable aux sens spirituels affinés, de « l'autre rive » de toute réalité).

Nous tous, laïcs ou clercs, y compris religieux et religieuses qui, en pays de mission, généralement remplissent des rôles de séculiers, nous jugeons spontanément ces moines des autres Voies, (qui ne sont ni clercs, ni laïcs, ni séculiers) avec nos gabarits de clercs séculiers. S'il arrive que, poussés par les malheurs des temps, quelques moines - jeunes, progressistes, activistes descendent dans la rue pour participer aux revendications des classes opprimées, nous écrivons bien vite aux journaux : « Le bouddhisme bouge en Thaïlande, le bouddhisme se réveille de son sommeil séculaire, le bouddhisme veut trouver sa place dans le monde moderne... »

Et pourquoi donc, à la place de ces moines, dans les rangs des paysans criant justice contre les grands propriétaires terriens qui leur extorquent leurs rizières, n'y aurait-il pas eu plutôt quelqu'un de nos clercs séculiers ruraux? Si les moines correspondaient vraiment à leur définition, c'aurait été là moins leur rôle que celui de séculiers. Encore que l'on puisse poser le problème d'une autre manière: aussi longtemps que les clercs forment une classe cléricale, les moines, qui sont des non-clercs, peuvent être plus solidaires du peuple des laïcs, et l'on aurait moins de raisons de craindre d'eux qu'ils usurpent les responsabilités des leaders naturels des laïcs.

Quatre cent mille moines en Thaïlande, largement un pour cent de la population: c'est beaucoup trop pour que tous correspondent au modèle des premiers disciples du Maître. Certes ils observent la Règle: la population les aide, car elle y veille en permanence, et ne souffre ni les manquements graves, ni les inconvenances, beaucoup plus légères à notre sens, mais heurtant leur sensibilité. Le coupable se voit rapidement interdit le port de la toge jaune. La tolérance indienne n'a pas cours ici en ce domaine. Le peuple bouddhiste tout entier est extrêmement attentif à l'image que donnent d'eux-mêmes leurs moines.

La contestation qui leur reviendrait bien, aux moines, et à l'intérieur même de l'ordre monastique, ce serait celle de la « clergification » en une quasi caste sacerdotale dans les cadres de la religion d'état, de l'enrichissement des grands monastères, des constructions de pure somptuosité, de l'inféodation aux classes privilégiées des riches bienfaiteurs.

Problème missionnaire d'une rencontre significative et féconde entre disciples des deux voies, du Bouddha et du Christ : « Ces populations seront évangélisées par des moines, ou ne le seront jamais », écrivait, voici plusieurs décades, un vicaire apostolique de Birmanie. En ces contrées de tradition spirituelle indienne et bouddhiste, y aurait-il, au sein des communautés chrétiennes locales, appel pour des communautés monastiques, proches du modèle acclimaté au terroir depuis des siècles?

Peut-on imaginer ou espérer rencontre profonde entre les deux Voies, dans leur profondeur, sinon par leurs communautés respectives de « véritables disciples » vivant dans toute leur radicalité?

* * *